



## Compte rendu du Conseil Municipal – Séance du 7 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 novembre (7 novembre 2023), à 19h00,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 27 octobre 2023

**Présent(e)s** : BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine, GORSE Cyril, GUERRET Laurent,  
GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain,  
VERNET Corinne

**Absent excusé** : LAUBEPIN Ivan, NOBLET Patrick, TACCHINI Olivia

**Secrétaire de séance** : Paule Marty

**Nombre de conseillers** : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 11 -  
Votants : 11

### ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 26 septembre 2023

**Adopté à l'unanimité**

#### Urbanisme

##### 1) Point sur les dossiers en cours

Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	Accepté	MOUREAUX Sylvain
Déclaration Préalable	Division Parcelle	Accepté	VUILLAUME Clovis
Déclaration Préalable	Division Parcelle	Accepté	CHEVASSUS Martine
Déclaration Préalable	Ravalement façade	En cours	Non Communicable
Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	En cours	Non Communicable
Déclaration Préalable	Piscine	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Régularisation vélux	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Carport	En cours	Non Communicable

#### Affaires Générales

##### 2) Délibération choix du contrôleur technique et mission SPS

M. le Maire présente les comparatifs des devis demandés. Il propose de prendre le moins disant, en l'occurrence SOCOTEC pour un montant total de 9.199,75 euros.

**Pour : Unanimité**

##### 3) Délibération : changement d'assureur en 2024

Les membres du conseil ont reçu les comparatifs concernant notre contrat actuel avec Axa et celui proposé par Groupama. Au vu des offres et des tarifs il est proposé au conseil de retenir de devis de Groupama

**Pour : Unanimité**



#### 4) Délibération : Délibération autorisant le Maire à déposer des demandes de subvention :

##### ➤ Rénovation Salle des fêtes – modificatif

Pour Unanimité

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Changement huisseries Salle des fêtes	<b>21 258.50 €</b>	
Remplacement vélux Salle des fêtes et pose rideaux intérieurs/extérieurs solaires	<b>4 780.00 €</b>	
Isolation Combles Bâtiment Mairie – Salle des fêtes	<b>11 076.99 €</b>	
Etat		<b>11 134.65 €</b>
DETR 30 % Département		<b>7 423.10 €</b>
Aides aux territoires 20 % Commune		<b>18 557.74 €</b>
Autofinancement		
<b>Total</b>	<b>37 115.49 €</b>	<b>37 115.49 €</b>

##### ➤ Rénovation T4 de la poste

Pour Unanimité

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Changement huisseries T4 - RDC	<b>3 651.62 €</b>	
Installation VMC générale	<b>4500.00 €</b>	
Remplacement moteur micro-station	<b>1 152.00 €</b>	
Visite technique du logement	<b>480.00 €</b>	
Isolation Combles – Lgt Ancienne Poste	<b>8473.03 €</b>	
Plâtrerie – Peinture – Isolation cloisons	<b>9089.86 €</b>	
Etat - DETR 30 %		<b>8 203.95 €</b>
Département - Aides aux territoires 20 %		<b>5 469.10 €</b>
Commune		<b>13 673.46 €</b>
Autofinancement		
<b>Total</b>	<b>27 346.51 €</b>	<b>27 346.51 €</b>

##### ➤ Micro-crèche – Etude Effilogis

Pour Unanimité

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Avant-Projet Micro crèche	50 847.40 €	
Effilogis APD Micro crèche 30%		15 254.22 €
Commune Autofinancement		35 593.18 €
<b>Total</b>	<b>50 847.40 €</b>	<b>50 847.40 €</b>



➤ Parking Mairie et Salle des fêtes – Phase 2

Pour Unanimité

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Terrassement et réorganisation des espaces de circulation	85 301.00 €	
Fourniture et mise en place marquage au sol PMR	9 934.00 €	
Préparation installation borne de recharge électrique	975.00 €	
DETR 30 %		28 863.00 €
Amendes de Police 25 %		24 052.50 €
Commune - Autofinancement		<b>43 294.50 €</b>
<b>Total</b>	<b>96 210.00 €</b>	<b>96 210.00 €</b>

➤ Eclairage public

Pour Unanimité

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Fourniture et pose de 8 coffrets	5 398.00 €	
Dépose de 8 coffrets vétustes	624.00 €	
DETR 30 %		1 806.60 €
SIDEC		3 011.00 €
Commune Autofinancement		<b>1 204.40 €</b>
<b>Total</b>	<b>6 022.00 €</b>	<b>6 022.00 €</b>

- Isolation comble école primaire  
Devis reçus en dessous des seuils d'intervention pour les subventions.  
Délibération sans objet.

Concernant le devis qui avait été demandé pour les cavurnes, le montant des travaux étant inférieur aux seuils d'intervention, la demande de subvention a été retoquée.  
Le devis sera signé prochainement afin de pouvoir répondre aux demandes.

## Questions diverses

### 5) Retour sur les diverses réunions

Voie Verte :

Participants : M. le Président de la CCBHS, M. le Maire de Villevieux, M. le Vice-Président en charge des déplacements doux : Mr Chalumeau Michel, M. le Conseiller départemental de secteur : M. ANTOINE Philippe

M. le Maire fait un petit retour aux élus des différents scénarii qui ont été évoqués lors de cette réunion.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Il expose la situation suite à l'ouverture du tronçon Courlans-Larnaud :

- Manque de signalisation et manque sécurité.

Monsieur le Maire suggère un marquage au sol provisoire venant en complément de la limitation de vitesse et de tonnage. Celui-ci sera réalisé prochainement, la peinture est en commande.

Les différents participants, suite à une visite, proposent un itinéraire partant de Villevieux (fin du tracé actuel) et rejoignant Larnaud Gare. Il remonterait ensuite la rue de la Gare grâce à un aménagement de sécurité sur la RD 470.

Le président de la CCBHS doit rédiger un courrier de demande en ce sens à destination de M. le Président du conseil départemental. Celui-ci sera co-signé par les maires présents.

SICOPAL :

2 véhicules vont être remplacés, des devis pour de l'électricité ont été demandés. Repas hôpital +10%.

Repas non pris : si la commune donne le repas et que l'enfant est malade, la commune est responsable. Faire signer décharge.

Salle de restaurant sera modernisée.

## 6) Questions diverses

Audit sécurité Apave des bâtiments.

Pas de non-conformités majeures. Quelques détails auxquels il faudra remédier d'ici la visite 2024.

Enlever les multiprises.

Benne à verre :

Dépôts sauvages de débris notamment imprimante. Rappel des horaires des déchetteries.

Salle des fêtes :

Réunion sur les travaux et le règlement à mettre en place. Une expérience récente nous a montré qu'il faut être plus vigilants et plus rigoureux.

Augmenter la caution ? Louer aux extérieurs ? La commission va se réunir à nouveau pour établir les nouvelles règles.

### **21h05 - Arrivée de Patrick Noblet (excusé cause commission voirie simultanée)**

Bourgogne Recyclage :

Tous les camions et les bennes devaient attendre sur la plateforme de stockage et ne plus se mettre sur la route.

Il semble que cela ne soit pas le cas et que les chauffeurs extérieurs ne soient pas autorisés à accéder à la plateforme.

Gros surcroît d'activité actuellement du fait de la fermeture du centre d'enfouissement.

Réunion prévue le 9 novembre pour acter, ou non, la réouverture.

M. le Maire appellera M. Secula.



## Mairie de Larnaud



BBCI

Avis sur la remise en état lors de l'arrêt définitif des installations.  
Réponse est faite pour demander de rendre le terrain à un usage agricole.

Réunion fête de la forêt le 10 novembre afin de faire un bilan sur l'édition 2023 et commencer à plancher sur la mouture 2024.

Seront présents : Jean-Yves Noblet, Ghislain ROUSSET, Georges Marty, André Fillod.  
Gaël Perron ne sera pas disponible ce jour-là mais souhaite s'intégrer à ce processus.

Repas des anciens :

Les responsables font le point sur les personnes qui seront là pour assurer le service.

11 novembre 11h00.

Patrick Noblet et Paule Marty se répartissent les courses et la préparation.

Opération brioches.

Bilan 2023....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

*La secrétaire, Paule MARTY*

*Le Maire, David GUYOT*

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »